

# L'écho

## de Fénols

Bulletin municipal n°90 Janvier 2024



### Permanences Mairie

Mardi de 16h à 19h et Jeudi de 14h à 17h

05 63 56 65 57 – [fénols.090@orange.fr](mailto:fénols.090@orange.fr)



Les élus sont à votre disposition à la mairie le mardi de 18h à 19h



### Le mot du Maire

Fénolaise, Fénolais,

*L'année 2024 sera certainement difficile sur le plan économique. Le contexte international aura des répercussions sur notre quotidien, le coût de l'énergie va nous impacter directement avec une augmentation du tarif de l'électricité, le prix du carburant restant très aléatoire, l'inflation toujours élevée et une dette publique de 3000 milliards qui n'arrête pas de s'accroître (112,5 % du PIB). Quel politique aura le courage de prendre les décisions impopulaires mais nécessaires pour proposer à notre pays un sursaut collectif équitable et sera capable de résoudre tous ces problèmes sans déclencher des conflits sociaux?*

*Sur le plan communal, le projet d'espace ludique et sportif se concrétise, les intempéries de ces derniers mois ont retardées considérablement les travaux. Une ouverture prochaine pour février est envisageable et une inauguration en juin est programmée. Je pense que cette réalisation satisfera une grande partie de la population en offrant un espace de convivialité où pourront se retrouver petits et grands. Notre village évolue, se modernise et suit les tendances de notre époque.*

*Concernant les finances, un premier bilan de fin d'année montre que nos comptes sont sains, le compte administratif 2023 nous apportera plus de précisions. Nous continuerons notre gestion rigoureuse de la commune afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement, pour l'investissement il n'y aura pas de projets conséquents pour cette fin de mandat. Comme nous nous y sommes engagés, le taux d'imposition des impôts fonciers sera calqué sur l'inflation prévisionnelle de 2024 afin de prendre en compte les problèmes de pouvoir d'achat même si, et j'en suis conscient, tout le monde n'est pas impacté de la même manière.*

*Je vous adresse personnellement et au nom du conseil municipal tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2024.*

*Prenez soin de vous et de vos proches.*

*Le Maire, Jean-Marc MOLLE*

# **Consell municipal du 12 octobre 2023**

**Présents** : Mmes DUBAC Jennifer, MARTY Marie-Elisabeth, RAMADE Mélanie, SIGNOLLES Cécile et MM. BOULZE Sébastien, GASC Benoît, MOLLE Jean-Marc, TORRESIN Gilles.

**Excusés** : Mme GUIBAUD Patricia et M. DESFOUGERES Thierry.

**Secrétaire de séance** : MARTY Marie-Elisabeth.

## **1 – Délibération : Sentier de randonnée -Signature de la convention avec l'association " Arbres et Paysages Tarnais " et validation du devis pour la plantation de 165 ml de haies**

M. le Maire propose de continuer l'opération de plantation de haies champêtres commencée avec le sentier de randonnée et en collaboration avec « L'Association Arbres et Paysages Tarnais », spécialisée dans ce type de programme et subventionnée par des partenaires institutionnels. Le conseil municipal valide la plantation de haies sur une partie des chemins ruraux de la commune et qui seraient réalisées à la fin de l'année coté « route champêtre » et « ruisseau de Brignou ». Elle se composera de différentes variétés locales, sur une longueur totale de 165 mètres linéaires et pour un coût de 818,18 € TTC, adhésion à l'association et frais techniques compris.

## **2 – Délibération : Approbation de la révision libre des AC selon la procédure dérogatoire**

La CLECT de la CA2G a travaillé en 2023 L'évaluation correspondant aux règles de droit commun du financement de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU), sur le retour à la commune de Rabastens de la Salle Multisport de la Dressière,

Et sur des évaluations dérogatoires aux dispositions de droit commun pour les compétences suivantes :

- le financement de la compétence Voirie,
- le financement de la compétence Mobilité,
- le transfert de l'activité jeunesse à la commune de Lisle sur Tarn,
- le soutien économique aux équipements de baignade comme équipements structurants touristiques,
- l'ajustement de l'AC Lecture Publique de Graulhet,
- l'ajustement de l'AC au titre du scolaire des Communes d'Itzac et Tonnac.

Pour notre commune, la proposition de révision des attributions de compensation porte sur :

**- La Voirie** : Correction des retenues sur attributions de compensation **2023** en fonction des enveloppes voiries définies par la commune.

**- La compétence Mobilité** : au titre de la *prise en charge intégrale par l'agglomération du coût du transport scolaire à compter de 2024*, et donc une retenue complémentaire d'AC auprès de la commune, correspondant à la partie de la charge qu'elle supportait précédemment à ce titre.

Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT 2023, la révision libre et la correction des attributions de compensation au titre de l'année 2023, et les AC prévisionnelles 2024. Il approuve aussi pour la commune de Féols :

Pour 2023 : un montant définitif d'attribution de compensation à verser à la communauté d'agglomération de 5 021 €. Pour 2024 : un montant provisoire au titre de l'attribution de compensation à verser à la communauté d'agglomération de 5 341 €.

## **3 – Délibération : Validation de la convention générale de partenariat entre la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et la commune de Féols**

Le conseil de communauté du 12 juin 2023 a validé l'élaboration d'une convention générale de partenariat entre chaque commune et l'agglomération pour encadrer les relations entre commune et agglomération, avoir un dialogue individualisé avec chaque commune sur ses projets et les moyens de les accompagner, et encadrer les mises à disposition de services réciproques selon des modalités identiques sur le bloc communal. M. le Maire présente cette convention au conseil qui décide de la valider.

## **4 – Délibération : Ouverture de la procédure de recensement des chemins ruraux**

Pour permettre aux communes de disposer d'un état actualisé des chemins ruraux situés sur leur territoire, la récente loi dite « Loi 3DS »\* du 21 février 2022 leur permet de procéder à leur recensement. Pendant ce recensement, et au plus pendant deux ans, le délai de prescription pour l'acquisition des parcelles comportant ces chemins est suspendu, jusqu'à l'adoption du tableau récapitulatif des chemins ruraux. Le conseil municipal décide de procéder au recensement de ses chemins ruraux.

## Consell municipal du 12 octobre 2023 (suite)

### 5 – Délibération : Participation de la commune à la consultation organisée par le Centre de Gestion, pour la passation de la convention de participation risque « Prévoyance » couvrant les risques financiers encourus par les agents, en vertu de ses obligations à l'égard du personnel

La loi de modernisation de la fonction publique du 6 août 2019 impose aux employeurs publics de participer financièrement à la « Protection Sociale » de leurs agents, sur les risques « Prévoyance » et « Santé ».

Ils disposent des procédures de « labellisation » ou de « convention de participation » pour remplir leurs obligations. Le CDG81 a décidé de mettre en place une procédure de mise en concurrence pour le risque « Prévoyance » avec effet de la convention de participation au 1er janvier 2025. Sur proposition de M. le Maire, le conseil décide de participer à cette consultation sans obligation d'adhérer au prestataire qui sera choisi.

### 6 – Délibération : Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

La loi « 3DS »\* prévoit que chaque élu local doit désormais être en mesure de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de « lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local ». Le conseil municipal choisit de nommer M. CALMETTES Jacques, juge à la retraite, comme référent pour notre commune.

### 7 – Médiathèque mobile- Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Mme DUBAC fait un compte-rendu de la journée du 29 septembre : la médiathèque mobile de la communauté d'agglomération s'est installée à la salle des fêtes de Fénols. A cette occasion, Johan Leynaud, auteur et illustrateur de livres jeunesse, est venu à la rencontre des enfants de Fénols et du RPI.

La médiathèque mobile reviendra à la salle des fêtes pour proposer ses services le 16 décembre 2023 et organisera un spectacle pour les enfants. Mme DUBAC précise que le service de médiathèque mobile peut revenir d'autres périodes de l'année notamment un mardi matin de temps en temps pour que les enfants de l'école puissent aussi en profiter.

### 8 – Questions diverses

**Eclairage salle des fêtes et extérieurs** : une vérification des éclairages de la salle est à prévoir ainsi que l'installation d'une lampe à détection devant l'entrée de la salle des fêtes pour l'hiver.

**Bilan fête du village** : M. le Maire remercie le comité des fêtes pour l'organisation des 3 jours de fête et son bon déroulement. La fréquentation reste constante et la qualité des groupes musicaux est saluée. L'équipe des jeunes a organisé sa première manifestation le 23 septembre : « les Fénolympiades ». Cette journée s'est bien déroulée et s'est clôturée par une soirée basque.

Prochaine manifestation le samedi 4 novembre avec la soirée Aligot.

**Commémoration du 11 novembre** : La cérémonie de commémoration se déroulera le samedi 11 novembre 2023 à 10h00 devant le monument aux morts en présence des anciens combattants, suivi du verre de l'amitié.

\* « Loi 3DS » de Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et portant sur diverses mesures de simplification de l'action publique

*Fin de la séance : 23h45*

# Consell municipal du 23 novembre 2023

Présents : Mmes DUBAC Jennifer, MARTY Marie-Elisabeth, GUIBAUD Patricia, RAMADE Mélanie, SIGNOLLES Cécile et MM. BOULZE Sébastien, DESFOUGERES Thierry, GASC Benoît, MOLLE Jean-Marc, TORRESIN Gilles.

Secrétaire de séance : MARTY Marie-Elisabeth.

Le compte-rendu de la séance du 12/10/2023 est lu et approuvé par l'ensemble du conseil.

## 1 – Délibération : Durée des amortissements et neutralisation des travaux d'installation de huit prises sur l'éclairage public par le SDET

M. le Maire rappelle qu'en septembre 2021, le SDET a câblé, posé et branché huit prises sur l'éclairage public afin de permettre le branchement d'éclairage de Noël. Ces travaux sur l'éclairage public doivent être amortis pour un montant de 1694,32 €. M. le Maire propose de les amortir sur un an et dans la mesure où notre commune compte moins de 3 500 habitants, d'opter pour la neutralisation de cet amortissement pour ne pas impacter le budget. Le conseil municipal adopte la proposition à l'unanimité.

## 2 – Délibération : Vote de crédits supplémentaires - DM n°5 – Fénols

Le Maire expose que suite à la décision concernant les amortissements et la neutralisation des travaux d'installation des prises d'éclairage de Noël, il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires, de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

## 3 – Délibération : "Aménagement d'un espace public à vocation ludique et sportive" - Subvention du Conseil Départemental - Convention dans le cadre du programme " Un Arbre un collégien "

M. le Maire informe le conseil municipal que le conseil départemental du Tarn a accordé à la commune de Fénols une subvention d'un montant de 840 € pour un coût réel de 1200 € dans le cadre de son programme « un arbre, un collégien ».

Cette subvention est destinée à la réalisation de plantations d'arbres dans le cadre de l'aménagement de l'espace public à vocation ludique et sportive.

Afin de percevoir cette subvention, la commune de Fénols doit signer avec le conseil départemental, une convention qui définit les modalités d'exécution de la délibération par laquelle la subvention a été accordée.

M. le Maire présente cette convention au conseil qui décide de la valider.

## 4 – Délibération : Modification du plan de financement du projet d'«Aménagement d'un espace public à vocation ludique et sportive»

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 1er décembre 2022, le Conseil municipal a approuvé le projet d'« Aménagement d'un espace public à vocation ludique et sportive » et son plan de financement pour un montant total estimé de 307 562,40 € TTC dont 185 447 ,55 € d'aides publiques escomptées (Etat, Région, Etat et Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet).

M. le Maire précise que suite aux notifications de subvention des différents partenaires institutionnels, il est nécessaire de mettre à jour le plan de financement :

- le montant d'aide de la Région Occitanie a été notifié par arrêté à la commune et s'élève à **38 635,00 € (20%)** pour une aide initialement estimé à 44 385,65 € (38 505,80 € + 5879,85 € au titre des équipements sportifs).

- le Conseil Départemental a notifié une subvention supplémentaire de **840,00 €** dans le cadre de son programme « Un arbre, un collégien »

- la Communauté d'Agglomération a attribué un Fond de Concours pour un montant de **24 820,00€**,

Au regard de ces éléments, M. Le Maire explique que le plan de financement doit être modifié et soumet au conseil municipal le plan de financement.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan de financement modifié.

## 5 – Conseil d'école : compte-rendu

Mme DUBAC fait le compte-rendu du conseil d'école :

Lors du premier conseil d'école du 7 novembre 2023, il a été décidé de regrouper les 3 conseils d'école du RPI en un seul.

# Conseil municipal du 23 novembre 2023 (suite)

## Point sur les Effectifs 2023 :

Fénols : 29 PS MS—Orban : 23 GS CP 21 CE1 CE2—Lasgraïsses : 21 CE2/CM1/CM2

En prévision de la rentrée 2024/2025, la directrice de l'école de Fénols demande à ce que les mairies communiquent sur l'ouverture dès janvier des procédures d'inscriptions à l'école. Pour le moment 8 enfants sont attendus en PS-MS.

## Point sur les projets :

- Projet interdisciplinaire : Les personnages fantastiques dans la littérature.
- Projet littéraire avec la médiathèque mobile.
- Défi maths dans le cadre du RER.
- Projet d'écriture d'un conte dans le cadre du RER.
- Deux sorties spectacle « Fol ».

Point ALAE : La fréquentation de l'ALAE est en hausse. L'ALAE propose des projets pédagogiques autour de trois thèmes : Vivre ensemble, Créativité et imagination et Environnement.

Point APEFLO : L'APEFLO finance des projets d'école. Pour cela, des manifestations ont déjà eu lieu : Vide-greniers, « Boum » d'Halloween et d'autres sont à venir : Vente de sapins de Noël, marché et spectacle de Noël, Loto, Kermesse, Carnaval en coopération avec l'ALAE.

Point parents délégués : Les parents délégués de l'école d'Orban demandent des changements d'horaires pour l'école d'Orban en mettant en avant la fatigue des enfants. L'ouverture d'un dossier de changement d'horaires sera voté au prochain conseil d'école.

Dates des prochains conseils d'école : le mardi 23 janvier et le mardi 11 juin à 18h30 à l'école de Lasgraïsses,

## 6 – Point travaux et voirie 2023

Les travaux voirie 2023 ont été réalisé en deux tranches, ils s'élèvent à 29 178,85€ TTC pour une longueur de voie goudronnée de 500 mètres. La première réalisée par la Régie de la Communauté d'Agglomération Gaillac – Graulhet. Elle est intervenue sur des portions de voies qui nécessitaient de réaliser du reprofilage en grave émulsion avant le revêtement final. Les voies communales concernées sont, la VC7 au lieu-dit « La mouline Péchigole », VC13 au lieu-dit « Puech de las Crozes » et sur la VC9 au lieu-dit « Pont neuf ». Longueur de voies totales traitée 170 m pour un coût de 8 103,80€ TTC. La deuxième concerne le Marché réalisée par l'entreprise CARCELER. L'entreprise est intervenue sur des portions de voies qui nécessitaient de réaliser des purges de chaussée avec reprofilage en grave émulsion avant le revêtement final. Les voies communales concernées sont, la VC4 au lieu-dit « Rossoul », VC3 au lieu-dit « La Rouquette » et sur la VC11 au lieu-dit « Cancaloune ». Longueur de voies totales traitée 330 m pour un coût de 21 075,05€ TTC.

## 7 – Désignation de la commission pour le recensement des chemins ruraux

Afin de procéder au recensement des chemins ruraux communaux une commission de travail est créée au sein du conseil municipal et composée comme suit : M. MOLLE, M. BOULZE et M. TORRESIN.

## 8 – Eclairage du village pour Noël

Une journée de travaux est prévue le samedi 9 décembre afin de décorer le village pour Noël et installer la toile pour les plantations du l'espace public à vocation ludique et sportive.

## 9 – Questions diverses

**Tarn Fibre** : quelques administrés se sont rapprochés de la mairie car ils rencontrent des difficultés pour être raccordés à la Fibre. M. le Maire va prendre contact avec les personnes en charge de ce dossier afin de savoir où en sont les travaux de raccordement.

**Aménagement de la route champêtre** : les riverains dont les habitations se situent en zone 30 km/h entre les deux ralentisseurs sur la route de champêtre ont fait part de leur inquiétude au travers d'un courrier adressé à M. Le Maire. En effet, la limitation de vitesse sur cette portion n'est pas respectée par les usagers. M. le Maire propose au conseil municipal, de réfléchir pour la prochaine réunion du conseil, aux solutions envisageables afin de sécuriser cette portion de route communale.

**Plantation sentier de randonnée** : M. le Maire et Mme RAMADE récupéreront les plants le 13 décembre à 10h00 à Réalmont. La dérouleuse de paillage sera à récupérer à Pugouzon au moment des plantations.

**Tri sélectif** : Les sacs de tri sélectif « orange » sont disponibles à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

# Consell municipal du 14 décembre 2023

Présents : Mmes DUBAC Jennifer, MARTY Marie-Elisabeth, GUIBAUD Patricia, RAMADE Mélanie, SIGNOLLES Cécile et MM. BOULZE Sébastien, GASC Benoît, MOLLE Jean-Marc.

Excusés : DESFOUGERES Thierry et TORRESIN Gilles.

Secrétaire de séance : MARTY Marie-Elisabeth.

## 1 – Présentation par le directeur de l’ALAE du projet « Fresque »

M. DELERIS Bastien, directeur de l’ALAE « Lud-Ilôt » présente aux membres du conseil municipal le projet de « fresque murale » prévue le long du mur de soubassement de l’école, côté espace public ludique et sportif. Cette fresque sur le thème des « 4 saisons » sera réalisée par les enfants de l’ALAE sous l’encadrement des animateurs. C’est un travail d’équipe porté par 2 animatrices qui a pour objectif de mettre en valeur la fibre artistique des enfants. Une ébauche du projet est présentée et validée par le conseil municipal.

M. le Maire demande à M. DELERIS de bien vouloir lui prévoir un planning d’intervention et d’évaluer les besoins matériels pour ce projet.

## 2 – Délibération : "Aménagement d'un espace public à vocation ludique et sportive" - Avenant n°1

M. le Maire présente l’ensemble des travaux réalisés et les modifications techniques apportées au projet sur la partie VRD. Afin d’acter les travaux en moins et plus-values, M. le Maire propose de valider l’avenant n°1 pour le lot n°1, en plus-value de 4 380 € HT soit un écart introduit de 2,8%. Le nouveau montant du lot n°1 serait de 160 944,50 € HT soit 193 133,40 € TTC. Le conseil municipal valide la proposition.

## 3 – Délibération : Modification du plan de financement du projet d’« Aménagement d’un espace public à vocation ludique et sportive »

M. le Maire rappelle que suite à l’acceptation de l’avenant n°1 pour le lot n°1 - VRD, il est nécessaire de mettre à jour le plan de financement et propose le plan de financement modifié :

### Plan de Financement - Aménagement Espace public à vocation ludique et sportive

Estimatif du Cout des travaux HT			251 773,50 €
Rémunération du Maître d’Œuvre + AVP			14 370,00 €
Cout du projet HT			266 143,50 €
TVA	20%		53 228,70 €
Cout du projet TTC			319 372,20 €
Cout à financer hors réseaux		Assiette éligible	% Dotation
Etat DETR (1)	235 331 €	25,00%	58 833,00 €
Région (2)	192 529 €	20,00%	38 635,00 €
Département FDT	192 529 €	23,00%	45 505,60 €
Département 1 arbre 1 collégien	1 050 €	80,00%	840,00 €
Fond de Concours Agglomération Gaillac-Graulhet	214 660 €	11,56%	24 821,00 €
Total des aides publiques sur le coût HT du projet	261 763,50 €	63,36%	168 634,60 €
Emprunt			40 000,00 €
Autofinancement			110 737,60 €
Total TTC			319 372,20 €

(1) Assiette éligible : (220 961 € + 14 370 €)

(2) Assiette éligible : (181 752 € + 10 777 €)

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l’unanimité le plan de financement modifié.

## Conseil municipal du 14 décembre 2023 (suite)

### 4 – Délibération : Vote de crédits supplémentaires - DM n°6 – Annule et remplace la DM6

M. Le Maire explique au Conseil Municipal que suite à une erreur technique d'imputation comptable, la Décision Modificative DM n°5 - Fénols - DE\_032\_2023 adoptée lors du conseil municipal du 23/11/2023 doit être annulée et remplacée : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessous.

#### **FONCTIONNEMENT :**

		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
681(042)	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1694.32	
77681(042)	Neutralisation des amortissements		1694.32
	<b>TOTAL :</b>	<b>1694.32</b>	<b>1694.32</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
198 (040)	Neutralisation des amortissements	1694.32	
2804182 (040)	Autres org pub - Bât. et installations		1694.32
	<b>TOTAL :</b>	<b>1694.32</b>	<b>1694.32</b>
	<b>TOTAL :</b>	<b>3388.64</b>	<b>3388.64</b>

### 5 – Point sur l'avancée des travaux de l'espace public à vocation ludique et sportive

Les travaux devraient être terminés au 31 décembre 2023 (clôture, portail, panneaux d'information jeux...). L'entreprise qui a livré les jeux propose de former les animateurs de l'ALAE à l'utilisation des infrastructures sportives.

### 6 – Point financier BP 2023

L'enveloppe de travaux a été respectée et le budget 2023 maîtrisé. Les demandes de subventions seront sollicitées en début d'année lorsque les dernières factures auront été réglées.

### 7 – Questions diverses

**Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables :** Les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER) constituent un dispositif de planification territoriale introduits par la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (solaires, géothermie...), dite loi « APER ». Les communes sont invitées à identifier et proposer des zones présentant un potentiel d'accélération des énergies renouvelables au Préfet pour le début de l'année 2024. La communauté d'agglomération appuie techniquement les communes qui souhaitent se saisir de ce dossier.

**Plantation sentier de randonnée et espace public :** La plantation des haies champêtres le long du chemin de randonnée, ainsi que les plantations au-dessus des gradins de l'espace public ludique et sportif seront programmés dès que le temps le permettra.

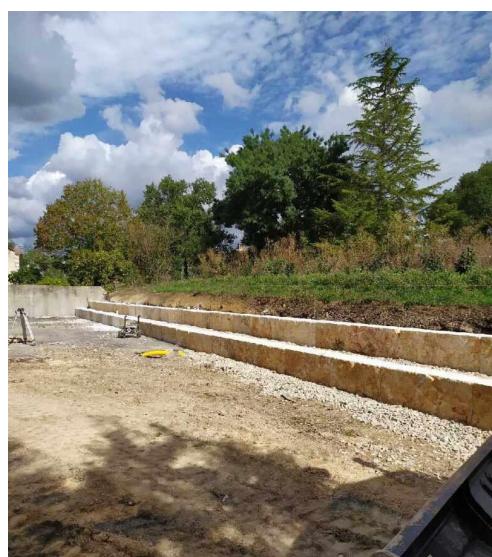
La séance est levée à 23h45.

#### **ZAENR : Zones d'Accélération des Energies Renouvelables**

Un projet de définition de zones d'accélération des énergies renouvelables est en cours de réalisation. Il s'agit de définir des zones où les énergies renouvelables, solaire, éolien, géothermie, etc... pourront être implantées dans notre commune.

Ce document sera consultable début février, chacun pouvant donner son avis sur la pertinence du zonage. Le conseil municipal validera par délibération ce document qui engagera la commune.

# Construction Espace Ludique



# septembre - décembre 2023



## Commémoration 11 novembre

Sous un beau soleil automnal, des Fénolais étaient présents pour participer à la commémoration du 11 novembre.

Mr le Maire a lu le message du Ministre et Mathilde celui de l'UFAC. Un poème d'Arthur Rimbaud «Le dormeur du val» a été lu par Estelle et Manon. La liste des fénolais morts pour la France a été lue par Arthur.

Le dépôt de la gerbe a été effectué par Mr le Maire accompagné de William et Alexis. La biographie d'Adrien Salabert a été lue par Ambre. La minute de silence a précédé la Marseillaise qui a été entonnée par les Fénolais.

M. le Maire a remercié tous les participants à cette cérémonie avant de se retrouver autour du traditionnel verre de l'amitié.



pour tous, toute la vie, partout

ADMR (Aussac, Fénols, Orban, Poulan/Pouzols)

L'ADMR est un mouvement au service de projet de société : universalité, respect, réciprocité, proximité, solidarité.

Les objectifs de l'aide à domicile :

Faciliter la vie de tous (entretien du linge, du logement.)

Contribuer à une société plus inclusive (accompagnement au domicile ou hors domicile)

Soutenir les familles (garde d'enfant à domicile)

Les bénévoles par leur engagement et leur nombre sont la clé de voute du modèle ADMR. Il reste des places, venez nous rejoindre si l'aventure vous tente.

Nous sommes joignables : Tél : 05.63.45.01.66 / 06.84.49.16.60

Mail : [orban@admrtarn.fr](mailto:orban@admrtarn.fr)

Adresse du local : 6 place de l'ancien château 81120 Orban

Bonne et heureuse fêtes

**La Présidente : C. Laignel**



## LES TRETEAUX DU SOIR » DE FENOLS

En ce moment, la troupe prépare la 33ème pièce de son répertoire : "SANS DOMICILE... FELIX" de F. DUBOST, toujours dans le même registre... celui du boulevard. La comédie d'abord, dans laquelle le rire est roi et rend le public heureux ! Les comédiens répètent avec acharnement. Le metteur en scène, Bernard Olivier HABERMEYER, les dirige avec maîtrise et conviction car cette pièce aux multiples rebondissements, écorchant la société moderne et provoquant élégamment les règles du savoir vivre, n'est pas pour lui déplaire.

Les décors et la régie sont en pleine réflexion – tout sera prêt pour le premier semestre 2024.

A noter que les TRETEAUX continuent d'honorer les contrats avec la pièce de l'an passé : «LE COUP DU BLAIREAU», de Franck Didier où le domaine de l'immobilier est plutôt bousculé !!

Le calendrier à ce jour :

LESCURE D'ALBIGEOIS (81) Vendredi 12 janvier 2024

VILLEMADE (82) Dimanche 10 mars 2024

MERVILLE (31) Samedi 6 avril 2024

MASSALS (81) Samedi 25 mai 2024

Tous les membres de la troupe vous souhaitent, pour vous, vos proches et amis, une bonne et heureuse année 2024 en attendant de vous retrouver lors des prochains spectacles.

Le Président : Bernard Thubières



LA TROUPE DES TRETEAUX DU SOIR DE FENOLS  
VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VOEUX 2024



## Comité FNACA Intercommunal de Aussac-Cadalen-Fénols-Florentin-Labessière Candeil-Lagrange-Lasgraisses-Técou

Les vacances d'été passées, les activités reprennent.

Elles ont débuté par le Congrès Départemental le 14 octobre 2023 à Lisle-sur-Tarn. Le programme a été le suivant :

- Divers points ont été abordés : cartes d'adhérents, finances, solidarité et O.N.A.C.
- Ont été présentés les délégués au Comité Départemental et les délégués au Secrétariat Départemental.
- A mi-séance, nous avons accueilli les personnalités (maires, présidents d'associations, etc...).
- Le Congrès s'est terminé par un dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Félicitations au Comité de Lisle-sur-Tarn pour l'organisation de cette journée.

Avec nos porte-drapeaux, nous avons participé aux cérémonies de la commémoration de la fin de la guerre de 14-18, le 11 novembre à Aussac, Fénols, Florentin, Labessière et Lagrange, le 12 novembre à Cadalen et le 19 novembre à Técou.

Nous remercions nos adhérents et adhérentes, les sympathisants, et surtout les enfants des écoles qui ont lu des poèmes, déposé des fleurs, c'est grâce à cette jeune présence aux cérémonies que seront perpétués la mémoire et le souvenir.

Comme tous les ans en janvier, nous offrons la galette des rois aux veuves et veufs adhérents de notre comité. Pour l'année 2024, l'assemblée générale ainsi que la cérémonie de commémoration du 19 mars 1962 se dérouleront à Labessière-Candeil.

Le Secrétaire : Michel Cahuzac



## LE FOYER SOCIO SPORTIF DE FENOLS

En guise de texte pour ce bulletin municipal, le compte rendu de notre assemblée générale vous permettra d'avoir un aperçu global de nos activités.

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 9 décembre dans la salle municipale.

Malgré une date tardive et on s'en excuse, une cinquantaine de personnes étaient présentes.

La saison 2022/2023 a vu la remise en route de l'atelier chant ainsi que la mise en place de l'atelier "petites mains". Deux manifestations marquantes ont eu aussi leur "première", à savoir, le vide grenier du 30 avril ainsi que la journée Fénolaise du 11 juin.

Toutes les activités ont fait leur "état des lieux":

**La gymnastique** avec un effectif de 27 membres, tous les lundi de 19h à 20h, à Fénols.

**La danse de salon** : leur effectif est en progression depuis 2 ans avec à ce jour environ 70 danseurs qui se retrouvent le jeudi soir de 20h30 à 22h30 à Lagrave.

**Le VTT** : avec son effectif d'environ une douzaine de vélos qui se retrouvent le dimanche matin à Fénols. Vous pouvez vous y joindre à votre gré, vous aurez ainsi le plaisir de parcourir les chemins et sentiers de Fénols et des alentours, sans compétition, juste du plaisir et du loisir.

**Les Petites Mains** : installées dans la salle des associations, à Fénols, le mercredi après midi, 1 mercredi sur 2. Environ 10 personnes, majoritairement des dames animent cette activité en laissant libre cours à leur inspirations de créativité du moment.

**Le Futsal ou foot en salle**, à Lasgraïsses, le lundi soir de 20h30 à 22h30, qui avec un effectif de 16 joueurs passent d'excellents moments autant pendant les deux premières mi-temps sportives ; qu'à la troisième. Plaisir et convivialité sont toujours d'actualité.

**Pétanque, Belote, Ping-pong** : le vendredi soir à Fénols à 20h30 avec des joueurs de cartes qui terminent toujours leurs soirées par une gourmandise. Le Ping-pong qui va redémarrer en janvier et la pétanque qui commencera dès les premières belles soirées pour étrenner le nouveau terrain de pétanque.

**L'atelier Chant**, c'est 15-18 personnes qui viennent partager le plaisir de chanter ensemble ; ce n'est pas une chorale mais plutôt du karaoké en groupe. Un vrai plaisir qui en plus pendant 1h30 de chant a la vertu de "se vider la tête". C'est le jeudi, à Fénols, de 14h00 à 15h30.

**L'atelier informatique**, le lundi, à Fénols de 14h à 15h30, François nous fait partager ses compétences en terme d'informatique: l'ordinateur; l'internet, les photos, la musique ...etc..

**Salsa /rock**, le vendredi soir de 20h30 à 22h30, à Fénols ou à Aussac suivant la disponibilité de la salle. Une douzaine de danseurs s'appliquent sur la piste de danse et ce dans une très bonne ambiance.

Le bilan financier de 2022/2023 est présenté, il fait apparaître une trésorerie disponible pas très élevée mais qui nous est suffisante. Le montant des cotisations pour la saison 2023/2024 passe de 6€ à 7€ par membre. cette somme couvre à peine nos frais fixes à savoir assurance MAÏF (+6%) ainsi que SACD et SPRE (+21%). Notre but n'étant pas d'amasser un trésor de guerre mais de faire en sorte qu'un maximum de personnes puisse pratiquer une ou plusieurs activités et ce toute l'année avec un moindre coût.

Quelques mots de Mélanie et Elodie du comité des fêtes pour nous annoncer les grandes fêtes de fin juillet. Bernard des "Tréteaux du soir" nous parle de leur prochaine représentation, à Fénols pour ce printemps. Jean Marc, en tant que Maire se dit satisfait du tissus associatif de sa commune et remercie le FSSF pour son implication à fédérer le plus de personnes possible au sein d'une activité.

En conclusion, nous ne cachons pas notre satisfaction d'avoir un effectif en progression depuis deux ans (environ 170 membres pour 2023/2024), des activités récentes qui se pérennisent et surtout, au sein de ces activités, l'ambiance conviviale qui y règne; c'est l'un des deux mots clé de notre association; le second étant participation.

Deux manifestations à retenir pour ces premiers six mois de 2024, à savoir :

- le vide grenier sur la place du village le 28 avril. Laurence peut dès maintenant retenir des inscriptions. (l.manigot@sfr.fr). Le marché gourmand y sera aussi.

- la journée Fénolaise du 11 juin dernier sera reconduite sous forme de journée détente, avec le même schéma. Plus de précisions d'ici quelques temps.

En aparté, voyez que même le Père Noël s'intéresse aux activités du foyer car après avoir fait la surprise aux enfants du CLAE, il s'est posé en faisant une "petite belote" dans la salle des associations avant de continuer son périple. Merci à lui !!!!!!!

Nous vous souhaitons une très belle année 2024, qu'elle comble vos espérances.

**Le Président : Bernard DELERIS**



## Un dynamisme à toute épreuve !

Encore une très belle année pour notre cher comité, où notre cinquantaine de bénévoles toutes générations confondues a enchainé les évènements : Soirée de printemps, week-end des bénévoles à Gruissan, Fête estivale sur 3 jours, Soirée Aligot en Novembre et notre grande nouveauté drivée par nos jeunes les Fénolymiades.

La société change, on vit un monde où dans nos campagnes les gens deviennent plus individualistes, plus consommateurs, moins investis dans le tissu associatif. Notre rôle est avant tout de garder le cap en étant fédérateur, animateur afin de passer de très bons moments tous ensemble dans nos villages.

Nous regroupons une belle bande de copains âgés de 7 à 65 ans tous animés par l'esprit festif qui nous caractérise tant.

Notre conviction : sachons se faire plaisir soi-même, le reste viendra tout naturellement (et ça marche !!!) Nos effectifs évoluent avec le temps, pour rester investi nous devons tous avoir un rôle au sein de l'association. Pour ce faire, nous organisons samedi 10 Février dès 18h une réunion ouverte à tous.

### Parlons un peu de 2024...

Le calendrier n'est pas finalisé si ce n'est la fête estivale qui se déroulera comme chaque année le dernier week-end de Juillet avec au programme 3 soirées de haut vol : le jeudi, Véronique Pomiès (Musette et tradition), le samedi, le grand Orchestre Trait d'Union Perier et le vendredi soir, la venue tant attendue de notre dernière recrue Cocktail De Nuit nommée orchestre attractif numéro 1 en France depuis 10 ans !

Excellente année 2024 !

Le Président : Lionel Viguier - 07 80 03 58 60



## Le Père Noël de passage à Fénols





Une nouvelle année scolaire a commencé et une nouvelle recrue s'est jointe à nous au bureau de l'APEFLO (Association des Parents d'Elèves du RPI Fénols-Lasgraïsses-Orban).

Comme promis, nous avons organisé notre vide grenier annuel le dimanche 24 septembre 2023 sur Lasgraïsses. La météo est bien au rendez-vous ainsi que les exposants ! Ce fut une belle journée enrichissante et productive.

Nous avons également organisé, cette année, notre première boom d'Halloween le samedi 4 novembre à la salle des fêtes d'Orban, musique, ateliers, jeux, bonbons, barba papas et élection des meilleurs déguisements étaient au rendez-vous.

Nous avons poursuivi notre lancée par deux ateliers de Noël courant novembre pour la confection de petits objets décoratifs en vu du marché de Noël qui s'est tenu le vendredi 15 décembre à la salle des fêtes de Fénols. Spectacle de clowns (Happy Events), tartiflette et ambiance de fête pour régaler nos petits et grands écoliers, ainsi que leurs parents !

Les dates à retenir pour 2024 :

- le dimanche 10 mars (salle polyvalente de Lasgraïsses) aura lieu notre grand loto annuel !
- le dimanche 28 avril (sur le vide grenier du foyer de Fénols) aura lieu notre vente annuelle de fleurs et plants potagers !

Merci à toutes et à tous pour votre bel investissement auprès de nos enfants.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année 2024 !



L'équipe de l'APEFLO





## La Page de l'ALAE

### L'atelier cuisine du Jeudi Soir

Tous les jeudis soir, nous faisons de bons gâteaux que nous mangeons le vendredi au goûter de l'ALAE,

MIAM MIAM !!!



### Les activités de Noël

Matins et soirs sont rythmés par les activités autour de Noël.

Devinettes et charades le matin dans le calendrier de l'avent.

Activités manuelles le soir pour la réalisations de cartes et déco de Noël à prendre à la maison !

Nos petits artistes adorent !!!



### Renseignements

ALAE Lud'îlot (FENOLS)  
05.63.55.15.27  
fenols.clae@orange.fr

Toute l'équipe de l'accueil de loisirs Lud'îlot vous souhaite de très belles fêtes et une bonne année 2024 !!!

Plus de photos et de vidéos sur notre site internet : [www.wifeo.ludilot.com](http://www.wifeo.ludilot.com)



Félicitations à M.SORDO et Mme ROQUES pour la naissance de **Liana** le 28 juillet.



Tous nos vœux de bonheur à Mme CATHALA Catherine et M.ROUQUET Jean-Claude qui se sont unis le 8 juillet 2023 en notre commune.



Bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune

#### Pré inscription école maternelle : Rentrée septembre 2024

Cher(e) citoyen(ne), afin de prévoir au mieux les effectifs de la rentrée de l'école maternelle pour septembre 2024, nous vous invitons à vous signaler auprès de la Mairie pour préinscrire votre ou vos enfants.



1



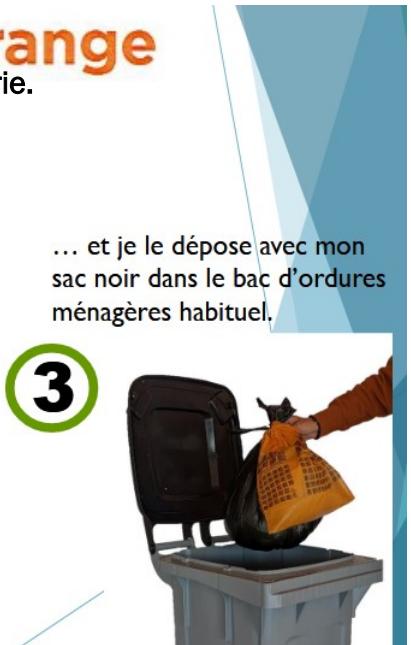
Je trie mes déchets de cuisine...

2



...je les mets dans le sac que je ferme avec un double nœud...

3



... et je le dépose avec mon sac noir dans le bac d'ordures ménagères habituel.

#### COMITE DE REDACTION

Jean-Marc MOLLE - Marie-Elisabeth MARTY - Mélanie RAMADE